Fascicules N° 117 - 118 - 119
2eme Semestre 2003

ISSN 0220-3543

G.R.E.C.

Fête du 30eme anniversaire
(au bord du Salagou) 23 juin 2003

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais

(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

NEFFIÈS

Un Maire républicain de l'Hérault

Emilien SAURIS

A la mémoire de mon grand-père maternel
Emilien SAURIS
qui incarnait ce que doit être un homme

Emilien SAURIS

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Emilien SAURIS (1854 -1933) est né à **Cabrières** (**Hérault**). Son père était Maître-Mineur et travaillait dans les Mines de charbon de **Neffiès**. Sa mère était une WACKER qui appartenait également à une famille de mineurs. Un fils, mineur lui aussi, WACKER Benoît, cousin germain d'Emilien SAURIS, s'expatria en **République Argentine**, où il exerça ses talents comme directeur d'une Mine à **Uspallata**, Province de **Mendoza**. J'ai toujours entendu parler de lui comme étant Ingénieur de Mines : d'ailleurs le Consulat de **France** à **Mendoza**, consulté par mon grand-père en 1929, pour savoir ce qu'il était devenu, indique dans sa lettre du 28 mars 1929 : "il résulte que Monsieur WALKER Benoît, dit WACKER Benoît, Ingénieur des Mines, est décédé le 1er novembre 1916, ab-intestat, sans biens de fortune, laissant une veuve et 3 enfants, Rose, Benoît et Louise." Vous me direz que cela ne prouve rien. Que le dit Benoît aurait très bien pu se présenter en **Argentine** comme le geai paré des plumes du paon de la fable et par application du proverbe "A beau mentir qui vient de loin." Dans ce cas il n'aurait pas été le premier, ni le dernier.

Ce fut lui qui attira mon grand-père en **Argentine** : nous développerons plus loin ce point dans un chapitre consacré à cette émigration. Je me suis appesanti sur ce cousin germain étant donné le rôle qu'il joua, ainsi que je viens de le dire, et aussi pour m'arrêter sur ce titre d'Ingénieur des Mines qui lui est attribué : avait-il fait de sérieuses études, style grandes Ecoles, couronnées par un diplôme ou bien de petites études lui valant complaisamment cette appellation? Je penche plutôt pour cette deuxième interprétation. Il est probable que ses parents ayant à souffrir de la dure condition du mineur de base, voulurent lui épargner ce sort et lui firent faire quelques études.

Il me paraît vraisemblable que la famille Sauris tint le même raisonnement et qu'elle fit faire des études à leur fils Emilien. En effet, il obtint un diplôme, le "*Brevet de capacité pour l'Enseignement Primaire* (Instituteurs)" En avril 1882, ce qui à l'époque représentait une solide garantie d'intelligence; ce que confirma d'ailleurs la suite de sa vie. A noter qu'il avait alors 28 ans, ce qui souligne que la jeune République faisait feu de tous bois pour se fortifier. Ce qui confirme qu'il fit des études, c'est que son écriture était admirable : une belle cursive, avec pleins et déliés, un alignement impeccable, pas de ratures. Un excellent français mettant en lumière une pensée claire et, cela va de soi, pas une faute d'orthographe. Nos archives familiales ont conservé les registres qu'il rédigeait pour son commerce de Négociant en Vins. C'est un véritable plaisir pour l'œil de les parcourir tellement il s'en dégage une idée de perfection, reflet d'une Entreprise solide menée de main de maître. (A son retour d'**Argentine**, il avait abandonné l'Enseignement pour se lancer dans le Commerce des vins. Il y réussit pleinement grâce à ses qualités de sérieux et d'intelligence).

Son diplôme lui valut l'attribution d'un poste d'instituteur à **Bédarieux** (**Hérault**). Il faut bien constater qu'il n'y resta pas très longtemps. En effet, étant en relations épistolaires avec son cousin WACKER, il s'était laissé séduire par ce dernier qui lui vantait ce qu'il considérait comme un **Eldorado**. A l'en croire, il n'y avait qu'à se baisser pour amasser des richesses. Cela me rappelle l'histoire ci-après :

Un Corse qui vit sur le continent, en vacances au pays, se plaît à vanter sa facilité de vie à un sien cousin. A l'entendre, sur le continent, il n'y a qu'à se baisser pour amasser des richesses. En suite de quoi, le dit cousin prend le bateau, un dimanche, et débarque à **Marseille**. Pas plus tôt mis le pied sur le quai, il voit parterre un billet de 100 Francs. "Hé bé, il ne m'a pas menti le cousin!" Il hésite et finalement se résout à ne pas le ramasser en se disant : "Inutile de se fatiguer un dimanche. je commencerai à travailler demain!".

- La Tentation de l'**Argentine** -

Or donc, en 1885, l'année de la mort de Victor HUGO, mon grand-père prit la décision d'émigrer en **Argentine**, précisément à **Mendoza**, région où se trouvait WACKER. Naturellement, son côté intellectuel le conduisit à préparer ce départ avec sérieux comme le montre le courrier qu'il échangea avec un Monsieur BOYER, ancien Consul de **France** à **Buenos Ayres**.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

RÉPUBLIQUE **ARGENTINE**

Brignolles VAR
le 21 Sept. 1885

Service de l'Emigration
Renseignements

Monsieur E. SAURY
Neffiès

J'ai reçu votre lettre m'informant que vous avez l'intention d'aller à **Buenos Ayres**. C'est bien un pays à ressources pour tout le monde, notamment l'agriculture.

Comme Professeur, Précepteur on est placé facilement soit à **Buenos Ayres**, soit dans l'intérieur. La rétribution varie à l'infini suivant le hasard, qui joue un grand rôle dans ce pays.

Une moyenne de 200, 250 francs par mois, mais par la suite lorsque vous connaîtrez la langue espagnole vous pouvez gagner bien davantage.

Pour bien apprécier votre situation, vous aurez bien fait de me donner votre âge, la composition de la famille

Répondez-moi à ce sujet et veuillez agréer mes salutations sincères.

C. BOYER

Je suis retiré à **Brignolles**, **Var**, M'écrire ici.

En 1875 j'ai publié une brochure assez complète, calquée sur celle en espagnol que j'avais fait paraître à **B. Ayres**. Tous ces exemplaires sont épuisés, il m'en reste un seul, regrettant de ne pouvoir vous envoyer qu'une carte.

Mais les brochures ne sont que pour donner une idée, il reste le côté pratique.

Répondez à ma demande d'autre part, et je vous guiderai le mieux possible.

C. BOYER

L'enseignement est apprécié, généreusement rétribué, règle générale.

RÉPUBLIQUE **ARGENTINE**

Brignolles VAR
le 24 Sept. 1885

Service de l'Emigration
Renseignements

Monsieur E. SAURY
Neffiès

Reçu votre lettre me donnant renseignements demandés, ce qui me permet de bien apprécier votre situation, le but de votre voyage. vous allez rejoindre un de vos parents - province de **Mendoza**. Mines de **Uspallata**.

Vous réunissez connaissances précieuses: Instituteur, Viticulteur, Géomètre.

Vous remarquerez que la province de **Mendoza** est essentiellement viticole. Les plantations y prennent développement. Le vin exquis. D'un autre côté vous êtes dans la force de l'âge; en un mot vous vous trouvez dans les meilleures conditions de prospérité.

Vous pouvez marcher hardiment. Je ne m'inquiète pas pour vous. Je vous prédis réussite.

Votre famille représente 2 places 1/4 parce qu'on n'admet qu'un enfant gratis par famille.

Enfants

Les enfants au-dessous de 12 ans paient demi-place; ceux au-dessous de 8 ans, quart de place; un seul enfant au-dessous de 3 ans, avec sa famille, est admis gratis.

Vous pouvez essayer de demander la gratuité pour les 2 enfants, mais bien sûr on vous répondra négativement.

Vous arrêtez vos places en envoyant la note ci-jointe à M. COLSON.

Monsieur CH. COLSON
12 Cours Chapeau Rouge **Bordeaux**

En arrivant à **B. Ayres** vous irez à l'Hôtel de L'Emigration, Place du Retiro, vous n'aurez là rien à payer et l'on vous acheminera sur **Mendoza**. Annoncez-vous comme viticulteur.

J'écris à la hâte. demain je vous donnerai renseignements sur **Mendoza**. C'est l'une des meilleures provinces que l'on puisse choisir.

Recevez encouragements
Salutations

C. BOYER

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Départ de **Bordeaux** le 5 et 20 Messageries 200 fr.

Il y a d'autres départs, mais vous devez choisir les Messageries.

Encouragé par les dites lettres, mon grand-père prit son élan. Il te mit tout son monde : sa femme et ses quatre enfants : Emilien, Léon, Marguerite (ma mère) et Achille, sur le bateau, en 3ème classe, celle des émigrants, et vogue la galère!

Je possède le récit de son voyage. Ce sont les lettres qu'il envoyait à ses parents. Ecrites au crayon de sa belle écriture d'instituteur d'avant la guerre de 14. C'est un document émouvant : la découverte du monde par un être intelligent posant un œil neuf sur ce qu'il découvrait.

Si j'ai entrepris le portrait de mon grand-père, que j'ai bien connu puisque j'avais 24 ans quand il est mort et que je puis donc porter, en plus des souvenirs de l'enfant, le jugement de l'adulte, ce n'est pas tellement pour satisfaire le besoin de brûler de l'encens sur l'autel de ma famille, mais bien parce que je considère qu'il était le type de citoyen tel qu'il doit être pour que la République tienne debout. Il en résulte que le présent exposé ne se limite pas seulement à des considérations personnelles. Au fur et à mesure que se complétera le portrait entrepris, nous nous efforcerons d'en dégager les traits du dit citoyen.

Vous trouverez plus loin quelques-unes des lettres à ses parents qui sont un récit de voyage. Elles ont le mérite de définir sa personnalité. Je ne sais plus qui a dit "Le style c'est l'homme". On y voit clairement que ce n'est pas un idéologue.

Or donc, voici la correspondance de mon grand-père.

CORRESPONDANCE
constituant une relation de voyage
(Extraits)

A bord de *l'Equateur.*

Mardi 21 octobre 1885, au matin

Bien chers Parents

Voilà déjà 6 jours que nous avons quitté **Dakar** et je n'avais pas eu encore le courage d'écrire.

Depuis que nous avons quitté le **Sénégal**, la mer, sans être mauvaise, a été très agitée. Un grand nombre de passagers ont été malades. Marguerite, Léonie et moi, nous n'avons pas été épargnés. Nous n'avons pas vomi comme à notre départ de **Bordeaux**, mais nous avons ressenti une grande fatigue, causée par le balancement du navire. Léon, Emilien et Achille n'ont rien ressenti.

Aujourd'hui la mer est plus calme, le mal de mer a disparu, nous sommes plus gais. Il était temps.

A **Dakar**, nous y sommes restés 24 heures. J'ai profité de cette circonstance pour mettre le pied sur la terre d'**Afrique**. Un petit bateau nous a portés, moi et des voisins, moyennant 0,50 centimes, du paquebot au quai de la ville.

Une ville, dis-je, ah, mais quelle ville! Représentez-vous une plage sablonneuse, où pousse cependant une légère pelouse, et quelques arbres fruitiers de la nature de l'acacia et du marronnier, une cinquantaine de maisons basses, sans architecture, dispersées ça et là, sans ordre, sans alignement et vous aurez de suite la cité de **Dakar**.

Quant à la population, ah! c'est tout différent, et bien fait pour réveiller la curiosité. Des corps noirs presque nus, ressemblant plutôt à des singes * qu'à des hommes. Tels sont les habitants du **Sénégal**. Par ci par là, quelque Blanc vient faire contraste et ajouter à la beauté du tableau. Il est bien entendu que ceux-ci sont les chefs et c'est sous leurs ordres que les nègres * sont occupés, les uns à réparer la voie ferrée (le chemin de fer passe à **Dakar**) les autres à manipuler le charbon qui devra servir aux navires français de passage dans ce port de mer.

Il y a plusieurs magasins, tous tenus par des Blancs. N'allez pas vous figurer, par exemple, des magasins comme en **France**. Ce n'est pas l'espace qui manque, mais plutôt la marchandise, car les nègres sont très sobres, et à part du sucre, du savon, du vin, quelques conserves alimentaires, quelques vêtements, vous n'y trouveriez plus rien. Voulant emporter quelque chose, j'ai acheté une livre de sucre qui m'a coûté 15 sous et un crayon 4 sous. Le reste était trop cher. Après une heure de promenade sur cette plage aride, où l'hôpital et la caserne militaire sont les seules constructions dignes d'être signalées, il me tardait de regagner *l'Equateur.* Un nègre fit le service moyennant 0,50 centime, ce qui porte à 1 fr. l'aller et le retour.

Mais le plus digne spectacle qui mérite d'être signalé c'est celui qui s'offrit à nos regards quand nous entrions dans le port. Une vingtaine de

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

pirogues montées par des nègres, nus, une ceinture aux reins, et qu'on aurait cru sortir des enfers, s'avancèrent avec une grande vitesse. Ils arrivaient en criant et gesticulant. Les passagers au courant de cette manœuvre commencèrent à leur jeter des sous dans l'eau, et alors vous auriez vu ces singes plonger et remonter de suite tenant la pièce en main, et allant la déposer dans la barque.

Cet exercice nous amusa toute la soirée. Quant à vous dire l'agilité de ces êtres Il faut le voir pour le croire. Leurs pirogues sont longues de 4 ou 5 mètres et larges de 0,50 mètre, on les prendrait pour un tronc d'arbre roulant sur les vagues. Quelquefois même, quand ils sont à distance, on n'aperçoit rien de 4 ou 5 secondes. C'est qu'alors, la pirogue ayant reçu de l'eau, mes gaillards sautent à la mer tournent leur embarcation sens dessus-dessous, ce qui fait qu'elle se trouve vidée, et remontent avec la même agilité qu'ils étaient descendus. De vrais singes, ni plus ni moins.

Encore un mot sur la mer. Malgré que cette cruelle ait voulu nous tyranniser une seconde fois, je suis bien obligé de m'en occuper encore, elle est si intéressante.

Je veux vous parler de la nuit que nous avons passée dans le port de **Dakar**.

La surface de l'eau était d'une couleur sombre, noirâtre, livide. Mais si on jetait quelque chose dans les ondes, on voyait non plus de l'eau mais du feu, ou bien encore de la pâte de phosphore vue la nuit. On ne peut attribuer cela qu'à la présence d'un grand nombre de ces animalcules dont je vous ai déjà parlé sur lesquels vous pourriez trouver quelques détails dans "*Le tour de **France** par deux enfants*".

Léonie est en train de rafraîchir un peu de linge. Nous avons de l'eau de mer en abondance, mais quand le linge est lavé avec cette eau, il est presque aussi sale qu'avant. Ces jours-ci n'étant pas bien, elle le faisait laver par une femme espagnole, qui ne demandait pas mieux que de gagner quelques sous.

Dans deux ou trois jours nous toucherons à **Rio Janeiro**, où nous devons rester 48 heures. Il ne nous restera plus que quatre ou cinq jours de marche pour arriver à **B. Ayres**. C'est un voyage long, et qui donne beaucoup de tracas et d'ennuis, surtout en 3ème classe et avec quatre enfants.

Mais nous sommes faits à la souffrance!

* Nota : il va de soi que ces appellations, si elles étaient faites par un homme d'aujourd'hui, auraient un caractère insultant et raciste. Mais il faut se replonger dans le temps, au moment où elles ont été écrites. En cette fin de 19ème siècle, il régnait un esprit colonialiste largement partagé en toute bonne conscience par les plus purs républicains.

BUENOS-AYRES

Dimanche 1er novembre 1885
3 heures du soir

Partis, hier, à 8 heures du soir, nous sommes arrivés, ce matin, à 6 heures en vue de **Buenos-Ayres**. La Santé est venue à bord à 10 heures et a décidé que les passagers de 1ère et 2ème classes ne feraient pas de quarantaine, tandis que ceux de la 3ème classe, c'est-à-dire les émigrants subiraient une quarantaine dont la durée nous est encore inconnue.

A midi, les favorisés de la fortune ont quitté "*l'Equateur*", et nous devons aller purger notre quarantaine à l'île **Martin-Garcia**.

Voilà comment on est traité en 3ème classe.

Marguerite a fait sa sortie aujourd'hui, nous nous sommes promenés pendant une heure sur le pont. Elle est encore bien faible, mais elle a bon appétit et ses forces seront bientôt rétablies.

Voulez-vous un aperçu du prix des marchandises que l'on nous vend à bord?

Une tasse de café sans cognac ou thé 25 centimes
Une tasse de chocolat 30 centimes
Une boîte de sardines valant 50 centimes
Une bouteille de limonade gazeuse 1 franc
Une bouteille de bière 1 franc

Et dire que tout cela est enlevé, qu'il est même difficile d'en avoir! C'est incompréhensible l'argent qui se dépense à bord.

Il s'y commet aussi pas mal de vols, sans que les auteurs soient jamais découverts. C'est ainsi qu'on a volé 65 francs à une vieille femme et 175 francs à un jeune homme et cela dans le porte-monnaie sous l'oreiller, pendant la nuit, sans compter les nombreux objets qui ont disparu, tels que bottines, révolver, pardessus, etc... Et ma grammaire franco-espagnole aussi.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Mais ces vols se commettaient en 3ème classe, cela ne valait pas la peine de faire la moindre enquête. Pour moi, j'ai cousu notre petit avoir dans un mouchoir que je porte sur la chair en guise de ceinture. C'est je crois le seul moyen de l'avoir en sûreté.

Ces jours-ci une femme a accouché à bord, la pauvre est fille-mère. Des dames charitables, des premières, l'ont prise avec elles et se sont fait fort de la faire soigner jusqu'à ce qu'elle soit rétablie. C'est bien acte digne d'éloges.

Bon nombre de passagères d'origine basque ou espagnole pourraient bien se trouver aussi dans une situation intéressante. Si vous voyez cela à 9 heures du soir, c'est révoltant. Il est vrai que dans les passagers de 3ème classe il n'y a pas la fleur de la Société, et c'est naturel qu'on agisse en conséquence avec nous.

Je ne clôturerai ma lettre que quand nous partirons de **Buenos-Ayres**, et j'écrirai en même temps à Victor.

Votre bien dévoué
Emilien SAURIS

Ile MARTIN GARCIA

Lundi 2 novembre
6 heures du soir

Nous voici arrivés à l'île **Martin Garcia** où nous allons purger notre quarantaine.

Partis ce matin à 11 heures du bord de **l'Equateur**, nous ne sommes arrivés ici qu'à 4 heures. Nous avons parcouru en 5 heures les 25 lieues qui nous séparaient de l'île. Ce petit voyage s'est fait sans incident. Nous étions sur un petit vapeur qui était très bien aménagé et nous n'y avons pas souffert le moins du monde.

En arrivant on nous a installés comme sur le bateau, les hommes avec les hommes et les femmes avec les femmes, mais comme ces deux bâtiments ne sont qu'à 25 mètres l'un de l'autre, c'est très convenable.

Notre île à l'air d'être assez coquette. Il est vrai que je ne la connais pas encore, et puis nous avions tant soif d'aller à terre. Pour ne pas porter un jugement téméraire, j'attendrai à demain pour vous donner quelques détails.

Marguerite va assez bien. Elle prend toujours de la tisane. Nous en avons fait faire en quittant *l'Equateur*. Nous avons toujours la même femme qui nous garde Achille. Sans cela nous serions bien ennuyés, car je suis obligé de porter Marguerite tout le temps. L'on donne la soupe. A demain.

Ile MARTIN GARCIA

Mardi 3 novembre
8 heures du matin

Ce matin, à 4 heures, le jour commençait à pointer. Demi-heure après le soleil était levé : à cinq heures tout le monde commençait à se lever. J'ai profité de cette heure matinale pour aller à la promenade et voir un peu ce qui se passait.

Je reviens content car j'ai beaucoup vu dans mon excursion. N'allez pas croire cependant que j'ai fait le tour de l'île, malgré qu'elle ne mesure que 10 kilomètres environ de tour. Nous sommes dans un quartier de l'île et pas moyen de dépasser les bornes. Pourquoi ces limites? Oh c'est bien simple. A mesure qu'il arrive un étranger venant d'un pays contaminé, on l'enclôt dans un de ces quartiers, et à part la cuisine où l'on peut se rencontrer on est complètement séparés par un barrage à peu près pareil à celui qu'il y a le long des lignes de chemin de fer. C'est ainsi qu'il y a dans **Martin Garcia** 1300 Italiens et 500 Français ou Espagnols, ce qui joint aux employés fait une population de 3000 personnes environ. Il y a là de quoi ne pas languir, si ce n'étaient les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et puis le temps perdu.

Pour combien de jours sommes-nous ici? Pour 3, 4, 5 jours? Nous n'en savons rien. Marguerite continue à aller mieux, tant pis pour le reste. A quoi ne s'habituerait-on pas?

MENDOZA

13 novembre 1885

Bien chers Parents

Vous allez être étonnés de ce que le journal que je vous envoie est fini d'une manière bien singulière mais nous sommes partis si précipitamment de

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Martin-Garcia, (ces messieurs n'avaient pas pris la peine de nous avertir) et le reste du voyage s'est fait si vite que je n'ai pu continuer d'écrire.

Aujourd'hui il est préférable que je vous donne des renseignements plus frais, plus sérieux et qui vous intéresseront certainement beaucoup plus.

Nous sommes à **Mendoza** depuis lundi et WAKER est venu nous rejoindre mardi. Il estime qu'aujourd'hui nous devons faire pour notre compte et non pour celui des autres.

La propriété rapporte beaucoup, la vigne y réussit à merveille. On n'a qu'à acheter du terrain arrosable qui vaut 200 francs la sétérée, on plante la vigne et on n'a plus qu'à la surveiller, personne ne la travaille, au contraire, on coupe l'herbe qui y pousse abondamment et qui sert à l'élevage des bestiaux.

Nous sommes en pourparlers avec plusieurs individus qui veulent nous vendre. Nous en avons surtout une en vue d'une contenance de 30 à 35 sétérées qui ferait bien notre affaire, il s'agit de tomber d'accord, ce qui va avoir lieu avec l'un ou l'autre de ces propriétaires.

Il va sans dire que moi seul je serai chargé de cette propriété. WAKER restera momentanément à son poste de directeur, et LANGER qui vient d'arriver ce matin restera avec moi jusqu'à ce que l'affaire de mines d'or qu'ils ont en vue vienne à point; c'est l'affaire d'un mois ou un mois et demi au plus tard.

Dans quelques jours Marie va descendre ici avec ses enfants. Elle habitera avec nous dans notre future propriété où elle nous sera d'un grand secours à cause de la langue espagnole que nous ne connaissons pas encore suffisamment, et puis, ne se plaisant pas du tout à **Uspallata**, elle préfère rester avec nous à **Mendoza**.

Vous saurez que **Mendoza** est excessivement grand parce que l'on construit les maisons sur le lieu même de la propriété et à une lieue du centre de la ville on est encore dans **Mendoza**.

Dans cette propriété nous aurons bœufs, chevaux, chèvres, brebis, porcs, dindons, pigeons, etc, etc, du jardinage, du maïs, des fleurs, en un mot, nous vivrons presque du produit de ces animaux. Quand la vigne sera en rapport, c'est l'affaire de trois ans, nous vendrons cette propriété pour en créer une autre, si ce n'est pas déjà fait, car nous ne sommes pas ici pour dormir comme font presque tous les Américains.

Comme je vous l'ai déjà dit la vigne y vient sans la soigner, et au bout de quatre ou cinq ans il y a des récoltes qui se vendent jusqu'à 1000 francs la sétérée (sur souche) mais je ferai mon possible pour le bien soigner et la récolte n'en sera que plus belle.

Tout y pousse avec une vigueur extraordinaire, et sans soins, las arbres sont énormes, pêchers, pommiers, pruniers, abricotiers, cerisiers, etc, etc plient sous le poids du fruit qui est en général de mauvaise qualité, mais l'Ecole d'Agriculture qu'on vient d'y créer, va permettre d'y remédier sans retard.

Nous ne pouvons pas prévoir ce qui peut arriver mais l'avenir nous apparaît sous de beaux auspices. Il y a gros à gagner en **Amérique** et tous les Français qui y sont depuis quelques années sont déjà dans une brillante position.

Marguerite est complètement guérie; elle a bon appétit et se remet rapidement. Léonie n'a pas diminué, tant s'en faut, pas plus que Léon, Achille, Emilien et moi, nous avons tous un appétit insatiable. Il est vrai que l'air y est pur et sain, l'eau vive et bienfaisante. le climat est chaud mais toujours tempéré par un air frais.

Nous sommes tous logés chez des amis de Benoît chez lesquels nous sommes très bien, et où nos dépenses seront relativement peu élevées. Dès que nous aurons traité pour une propriété, nous la ferons aménager et nous irons nous y installer.

WAKER est sur le point d'avoir terminé ses affaires à **Mendoza**. Il repartira demain ou après-demain pour les mines et il fera descendre sa famille de suite.

Dans ma prochaine lettre je connaîtrai mieux la ville et je vous donnerai de plus longs détails.

Victor, Benoît, ma famille et moi vous envoyons à tous l'assurance de notre profonde affection.

Votre bien dévoué

E. SAURIS

P.S. J'écris en même temps à **Bédarieux**. Il me tarde beaucoup de recevoir des nouvelles de vous tous. Comment va mon père et tous les parents?

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

- EPILOGUE -

I

Lettre de WAKER
Directeur de la Mine de ***Uspallata***
(Province de Mendoza)
Cousin germain de E. SAURIS

II

Lettre du Consulat de **France** à **Mendoza**

à

Monsieur Emilien SAURIS

I

MENDOZA le 28 juillet 1890

Mon cher Cousin

Après quatre années de silence, il est bien temps que je vienne t'apprendre que je suis encore de ce monde.

Te dire que le temps m'a manqué, ou bien invoquer tout autre motif serait me mettre en ridicule. Je reconnais avoir poussé jusqu'aux dernières limites. Mes parents ont lieu de m'en vouloir aussi et cependant dans le jugement que vous avez porté sur moi je pourrais demander le bénéfice des circonstances atténuantes.

La vie fiévreuse que l'on mène ici, la lutte pour l'existence, toutes choses dont vous ne vous doutez pas, ne permettent pas toujours de penser et surtout d'écrire aussi souvent qu'on le voudrait à ses parents ou amis. La vie se fait de plus en plus difficile à gagner et ce n'est pas sans peine que j'ai pu soutenir ma famille et acquérir une propriété dans laquelle je pourrai vivre modestement. Deux malheurs m'ont assailli coup sur coup : le petit Charles et Ernest le plus jeune de mes enfants sont morts de la variole et ce n'est que par miracle que Marie s'est sauvée de la même maladie. Il ne me reste plus maintenant que deux fillettes, Marguerite et Félicie et encore Marguerite est très maladive; voilà pour la famille.

Quant à ma position, sans être brillante elle n'est pas des plus précaires; durant les années 88-89, j'ai gagné pas mal d'argent, ce qui m'a permis de créer une propriété de 15 hectares que j'ai plantée partie en vigne, partie en peupliers et autres bois. Cette année-ci j'ai récolté pour 4000 francs de raisin et je compte bien que dans 5 ans lorsque les bois seront grands et si toutefois les prix des propriétés se maintiennent aux prix actuels, la propriété ne vaudra pas moins de 200000 francs. Pour le moment, comme tu peux le comprendre, l'argent que je gagne et celui de la vigne suffisent à peine pour couvrir les frais d'entretien des bois et de la propriété. J'ai dû même il y a quelque temps demander des crédits à mes associés pour suffire aux dépenses occasionnées par la plantation; crédits que j'aurai bientôt fini de solder je l'espère.

Voilà en résumé ma position actuelle. Et vous autres qu'y faites-vous par là-bas. Vos affaires marchent-elles à peu près? Ça serait mon plus cher désir. J'ai appris par plusieurs immigrants que la vigne reprenait de plus belle et à croire les publications françaises qui me parviennent la récolte aurait dépassé toute espérance.

Il y a bien longtemps que je n'ai reçu des nouvelles de LANGER. je ne sais pas ce qu'il tripote dans son **Chilicito** mais j'ai tout lieu de croire que ses affaires ne vont pas trop bien étant donné la crise terrible que nous subissons depuis quelque temps.

Veuillez bien présenter mes amitiés à tous les parents et amis et à toi une bonne poignée de main.

A toi et à bientôt de tes nouvelles.

Waker

Ouvrons une parenthèse pour observer que ce père nous parle de deux fillettes Marguerite et Félicie alors que le consul nous parle de trois enfants : Rose, Benoît et Louise. Etonnez-vous après cela que les historiens aient du mal à s'y retrouver dans les bisbilles entre BRUNEHAUT et FRÉDÉGONDE !

II

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MENDOZA

le 28 mars 1929

Consulat de **France** à **Mendoza**

Circonscription Consulaire
Provinces de ***Mendoza - San Luis***
et ***San Juan***
N°30

Le gérant du Consulat de **France** à **Mendoza,** à Monsieur le Maire de la Commune de **Neffiès**. arrondissement de **Béziers**, Dép. de l'**Hérault**.

©Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Par lettre en date du 12 décembre 1928, vous m'avez exprimé le désir de savoir si M. WACKER Benoît habitait toujours à **Mendoza**, sa situation au point de vue moyens d'existence et sa situation de famille.

Des renseignements qui m'ont été fournis par les plus anciens membres de la collectivité française de cette ville, il résulte que M. WALKER Benoît, dit WACKER Benoît, Ingénieur des Mines, est décédé le 1er novembre 1916, ab-intestat, sans biens de fortune, laissant une veuve et 3 enfants, Rose, Benoît et Louise.

Sa veuve mourut dix ans après, en octobre 1926 et ses enfants, tous 3 mariés, habitent dans ma circonscription consulaire.

Epilogue du Voyage

La réalité se révéla moins généreuse que prévu. L'obstacle de la langue espagnole apparut insurmontable pour ma grand-mère. La déconvenue fut aggravée par le mal du pays. Mon grand-père te reprit tout son monde ainsi que le chemin du retour. Deux ans après son aventure il était de retour au bercail, à **Neffiès**, dans l'**Hérault**.

Je vais maintenant consacrer une première partie à sa vie privée; je consacrerai une deuxième partie à sa vie publique.

- Emilien SAURIS, l'homme privé -

Mon grand-père était un homme d'une grande rectitude morale. Républicain au sens pur du terme. "Que la République était belle sous l'Empire!" Dévoué à la chose publique, il fut conseiller municipal de 1888 à 1898 et ensuite il fut maire pendant 12 ans, de 1898 à 1910. Il participa ès qualités au banquet donné le 28 septembre 1900 dans le jardin des Tuileries par le Président de la République LOUBET, aux 20277 maires de **France** qui avaient répondu à l'invitation.

Emilien Sauris - Léonie Bousquet

Emilien *Léon*

Marguerite

Marie *Achille*

Vers 1903

La famille Sauris

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Les anciens du village, qui avaient eu l'occasion de le juger, me disaient :

"Toun gran èro qualqu'un!"

"Ton grand père c'était quelqu'un!"

J'ai déjà souligné son intelligence. J'assistai un jour à une dispute entre lui et ma grand-mère. Cela se passait dans la cuisine-salle à manger. L'objet de la dispute était relatif au comportement de l'un des fils, Achille. Lui l'attaquait, Elle, le défendait... bec et ongles. Elle était toute menue, Lui la dominait de toute sa taille; elle était toute fragilité, lui toute force.

La querelle s'envenima au point qu'il se laissa aller à la gifler. Une gifle qu'il exécuta en projetant simultanément les deux mains sur les deux joues. C'était futé! Une seule gifle sur une joue l'eût envoyée au tapis; sa manœuvre à lui la laissait debout. Pas folle la guêpe! Sans être ingénieur, son inconscient lui avait fait appliquer le principe d'action et de réaction, si bénéfique en l'occurrence.

C'était le sage du village. Ses concitoyens venaient le consulter quand il se présentait une difficulté, quand ils avaient besoin d'un conseil pour une conduite à tenir, pour lui demander d'arbitrer un conflit.

Il eut en tant que maire à affronter des périodes difficiles où la main-d'œuvre agricole avait à souffrir de la conjoncture. Il n'avait pas besoin de directives ministérielles ou d'actions de groupes de pression pour lui dicter sa conduite : il n'avait qu'à laisser parler son cœur et son bon sens. Il faisait exécuter des travaux utiles au village par les gens en difficulté.

C'était un homme droit. Sa parole valait de l'or. Il se serait fait hacher plutôt que de se dédire. Alors qu'au jour d'aujourd'hui, tout engrossé de papiers pleins de signatures, de cachets et de témoins, vous n'en retirez pas plus de garantie de bon aloi.

Après son équipée d'**Argentine** il s'était reconverti. Il avait embrassé le métier de négociant en vins où son intelligence et son sérieux avaient fait merveille. C'était un métier très délicat. Il fallait, à partir d'échantillons en provenance des viticulteurs-propriétaires désireux de vendre leur vin et à lui apportés par des courtiers, faire des choix permettant les associations de qualités diverses : cépages, degré, couleur, saveur, dans le but d'obtenir la qualité et surtout , la continuité de goût pour une clientèle - surtout parisienne - cette dernière étant particulièrement difficile à contenter. Un jour j'avais eu la naïveté de lui dire : "Mais, grand-père, les Parisiens n'y connaissent rien au vin; tu ne dois pas avoir beaucoup de mal avec eux!" il m'avait répondu : "Détrompe-toi, ce sont eux les plus difficiles à satisfaire. Non seulement ils apprécient le bon vin mais surtout, ils tiennent à la continuité du goût auquel ils sont habitués; ce qui fait toute la délicatesse de mon métier et le transforme en Art."

Pour souligner une autre qualité de mon grand-père, le sérieux et la droiture, voici une anecdote. Un jour, il avait acheté sur parole un foudre de vin à un petit propriétaire. Il lui avait demandé de conserver ce vin dans sa cave en attendant l'opportunité de pouvoir le retirer. Un ou deux mois passèrent. Le jour vint où devait se faire le transfert. Or, il s'avéra qu'entre temps ce vin s'était piqué. Il était inutilisable. Mon grand-père aurait pu logiquement rejeter la faute sur le vendeur... après tout, ce dernier était moralement redevable de la qualité de son produit. S'il eût eu l'âme moins haute, il eût été aisé pour mon grand-père de renier sa parole; il choisit de le payer rubis sur l'ongle... ce qui lui permit de continuer à pouvoir se regarder dans une glace.

J'en sais beaucoup qui ne peuvent en dire autant!

Dans le privé, c'était le *pater familias* au sens romain du terme - droit de vie et de mort sur les enfants en moins -. Il était sévère mais juste. On le respectait. On l'admirait. On l'aimait.

Oui, oui, je sais!... c'est rétro!... vive le décontracté moderne qui donne de si beaux résultats entre deux overdoses.

Il avait banni l'église de son univers. Avait-il été influencé par Victor Hugo, son contemporain, qu'il révérait; lequel disait : "*Je crois en Dieu, je hais toutes les églises*"?

Je ne sais pas s'il croyait en Dieu, mais ce que je sais c'est que la haine n'habitait pas son cœur. En effet, grand-mère avait installé au premier étage de la maison, dans un réduit, un oratoire. Sur un petit autel il y avait une statuette de la Vierge Marie entourée de buis béni et de fleurs selon la saison. Il y avait aussi un verre contenant de l'huile sur laquelle surnageait un petit lumignon, allumé d'un bout de l'année à l'autre. Ma grand-mère s'y rendait chaque jour. Elle s'agenouillait sur un prie-Dieu, et là s'abîmait dans la prière. Elle y trouvait le réconfort que la Foi apporte aux croyants.

Elle, elle croyait pour deux!

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Lui, il était tolérant. Il ne fit jamais obstacle aux croyances de sa femme ainsi qu'à l'enseignement chrétien des enfants. Il lui suffisait de servir d'exemple de ce que peut donner une pensée libre. Il se fit enterrer civilement. Son exemple avait influencé ses enfants mâles. Quant aux filles, elles, elles suivaient leur mère sur les voies de l'Eglise. Son fils aîné s'était épris d'une immigrante, dont la famille était venue s'installer au village pour travailler dans la mine de charbon, alors fleuron de ma petite patrie. Pour mon grand-père, notable aisé, ce mariage avec une fille d'immigrants nécessiteux, était impensable.

Là il paraît nécessaire de souligner que cette réaction était monnaie courante et que, de plus, elle était normale. En effet, l'on émergeait à peine de périodes où la nature était particulièrement marâtre pour l'Homme et surtout pour le paysan. L'inconscient collectif gardait le souvenir des époques effroyables, dont les tableaux tels qu'ils nous sont fournis par la cohorte des historiens sont insoutenables. On comprend aisément que quelqu'un, qui par ses talents, avait réussi à sortir la tête hors de l'eau, n'avait qu'un seul but : empêcher ses enfants d'y plonger la leur. Cette notion que je viens d'exposer est complètement hors de sa vision pour celui qui vit dans la société de consommation. Or donc, je pourrais citer de très nombreux cas où les parents s'opposaient au choix de leur enfant aboutissant à une mésalliance. Quelle était la suite? En général, le garçon enlevait la fille; c'est ce que fit mon oncle Emilien. Il se la maria. Le temps, qui est un grand maître, fit l'œuvre. Le pardon, dicté par le cœur, fit ouvrir les bras de mon grand-père à cette intruse. Elle s'appelait Elise NISTERWITCH. J'assistai à une réunion de famille où on lui marquait un accueil chaleureux, je devais avoir dans les 4 ans. Malgré ce jeune âge, je la revois comme si elle était là. Soulignons en passant la puissance et l'ineffaçabilité des souvenirs de prime jeunesse. Elle était jolie comme un cœur. Hélas, la beauté n'est pas une garantie de bonheur, ni un obstacle pour la mort, dont le poète a pu dire : "... et la garde qui veille aux barrières du Louvre n'en défend point nos rois.", elle mourut d'un cancer, mi-avril 1913, à l'âge de 29 ans. J'ai dit plus haut que mon grand-père, par son exemple, avait influencé ses enfants mâles : mon oncle Emilien fit faire des obsèques civiles à sa malheureuse Elise. Cette influence a porté plus loin que sur ses enfants, puisqu'elle m'a touché moi et que ma vie se couronnera comme il a couronné la sienne.

Je redis que j'avais 24 ans quand mon grand-père est mort; en plus du regard de l'enfant que j'avais été, j'ai donc pu porter sur lui un regard d'adulte. Je peux dire que si l'humanité n'était peuplée que d'êtres comme lui, le champ d'action de la connerie humaine s'en trouverait bien entamé.

Après cette évocation de l'homme privé, je me propose de vous intéresser à sa vie publique, en tant que conseiller municipal de 1888 à 1998 puis comme maire de 1898 à 1910.

- Emilien SAURIS, l'homme public -

Après son aventure en **Argentine**, mon grand-père adopta un nouveau style de vie. Il se lança dans le commerce des vins et prit une part active dans la gestion de la commune. Le 6 mai 1888, il se présenta aux élections municipales. Il fut élu en réalisant le meilleur score de tous les candidats, à savoir 177 voix sur 189 votants.

En tant que conseiller municipal, il fit partie de diverses commissions telles celles chargées de la répartition (évaluation des maisons, des terrains), des écoles, on ne s'étonnera pas de le retrouver dans la commission scolaire. Sa formation d'instituteur le désignait tout naturellement pour y jouer un rôle, dont nous verrons qu'il deviendra primordial lorsqu'il sera élu maire. Le 15 mars 1891, il fut désigné pour faire partie des délégués ayant à voter aux élections sénatoriales. Pendant 4 ans, il se roda jusqu'à de nouvelles élections.

Le 15 mai 1892, il fut réélu avec le moins bon score des élus, à savoir 114 voix sur 199 votes. Il est probable que son activité avait heurté certains intérêts, ce qui est le cas de tous ceux qui font quelque chose; ce que l'on appelle l'usure du pouvoir. Sa période de rodage continue jusqu'en 1899, année où le Maire, Monsieur Paul CAMBIÈS, meurt de 5 octobre, à 8 heures du soir. Cela entraîne la désignation d'un successeur. Le 10 décembre 1899, Emilien SAURIS se présente et est élu au 2ème tour par 7 voix contre 3 à son compétiteur; il y a un bulletin blanc (le sien vraisemblablement). Il va alors pouvoir donner toute sa mesure.

Elu le 10 décembre, installé le 20 décembre, dès le 23 décembre, trois jours seulement après son installation comme Maire, la première des mesures qu'il fait adopter par le conseil municipal est relative à la création d'un emploi d'instituteur.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

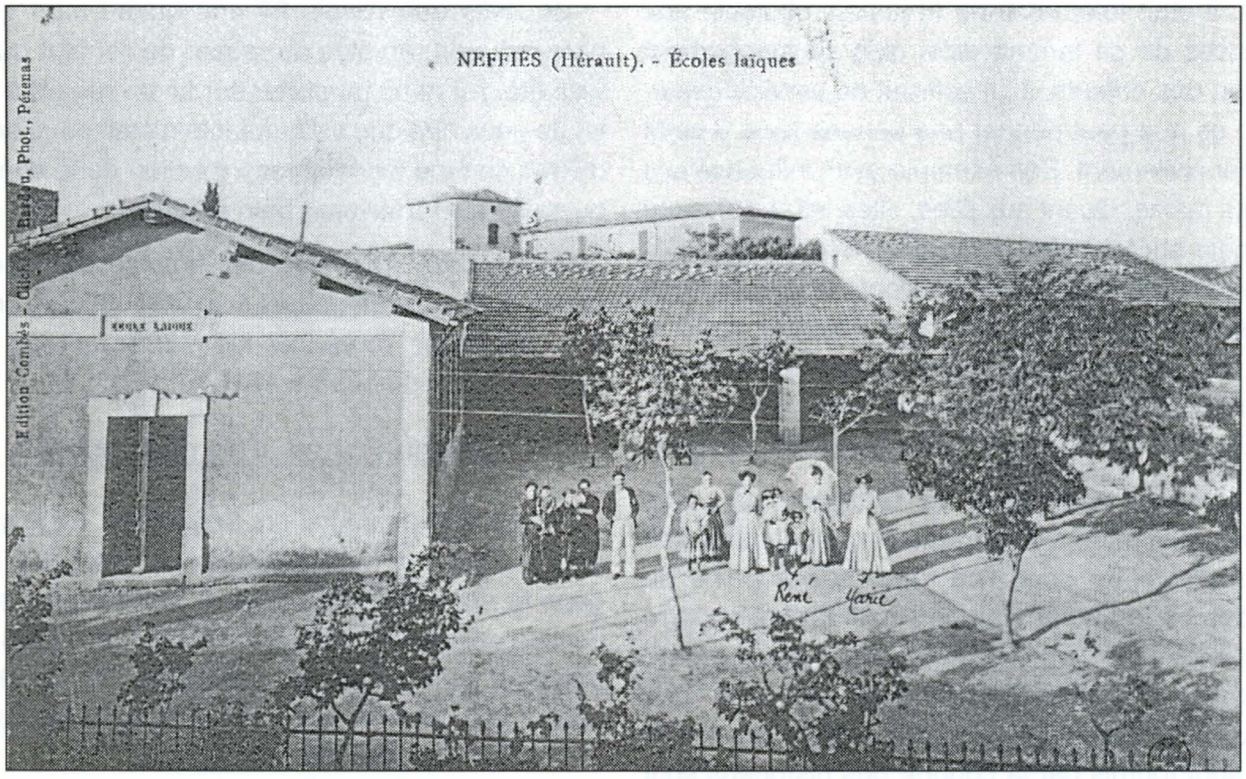

Les écoles publiques au début du siècle

Le Conseil

Considérant que la création d'un emploi d'instituteur-adjoint à l'école communale de garçons est d'une nécessité absolue,

Que c'est faire œuvre de bon républicanisme et de bonne administration que de s'intéresser à l'instruction des enfants du peuple,

Attendu que la population scolaire de notre commune est suffisamment élevée et progresse d'une manière constante,

Considérant que les locaux dont dispose la commune sont parfaitement aménagés pour l'établissement d'une nouvelle classe qui a été prévue lors de la construction des maisons d'école,

Le Conseil décide la création d'un emploi d'instituteur-adjoint à l'école communale de garçons à partir du 1er avril 1999,

Vote pour subvenir aux 9 mois de traitement de cet instituteur la somme de 600 francs qui sera prise sur les fonds libres de 1999,

Et vu l'utilité de la proposition prie Monsieur le Préfet de vouloir bien s'entendre avec l'administration académique pour que la nomination et l'installation du dit Instituteur-adjoint ait lieu au plus tard aux vacances de Pâques.

Observons que cette décision, il la préparait lors des activités au titre de responsable de la commission scolaire, puisque les locaux étaient prêts pour une extension. La motivation était sérieuse puisqu'il n'y avait, lors de sa prise de fonction de maire, qu'un seul instituteur pour 53 élèves. Il œuvrera toujours dans ce sens; lorsqu'il abandonnera ses fonctions, 12 ans plus tard, il y aura 3 instituteurs en poste au village, plus une préposée à la garderie enfantine.

Il eut toujours une attention particulière pour l'enseignement. On le voit proposer l'attribution de bourses municipales à des élèves méritants :

- le 26 juillet 1900, en faveur de ROUAUD Martial, candidat à l'Ecole Vétérinaire d'**Alfort**,

- le 12 novembre 1904, en faveur de FERRANT Jean, candidat à l'École Nationale d'Arts et Métiers d'**Aix en Provence**,

- le 5 juillet 1906, en faveur de SOULAYROL Georges, élève à l'Ecole annexe de Médecine Navale à **Toulon**,

- le 8 avril 1906, en faveur de COMBES Sylvain pour l'Ecole Supérieure de Commerce de **Montpellier**.

- le 6 février 1903, il demande des dépenses pour la création d'une école enfantine (garderie).

Ce comportement mérite un commentaire.

©Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Lorsque mon grand-père obtint son Brevet d'Habilitation, en 1882, la République née de la défaite de 1870 était toute jeunette; elle n'avait que 12 ans! Elle avait besoin pour se soutenir d'un peuple éclairé. D'autant plus que ce peuple était traversé des relents offerts par la palette de convictions politiques multiformes : nostalgiques de l'Empire, de la Royauté légitimiste, de la Royauté orléaniste, mêlés aux gens sensibles aux valeurs d'une gauche allant des modérés aux extrémistes style sans-culotte. Emilien SAURIS avait compris que la République, pour tenir debout, a besoin d'un peuple dont on a ouvert les esprits.

Pour cela il fallait promouvoir une école capable de former des citoyens. Il n'était pas le seul à le penser. Et ce n'est pas le moindre des étonnements de constater que cette jeune République a su trouver dans son sein une admirable cohorte d'éducateurs dont l'efficacité a généré l'appellation de *"Hussards noirs de la République"*. L'action de ces instituteurs a été des plus gratifiantes. Elle l'était d'autant plus que les enfants qu'elle formait restaient au village. On peut affirmer que le niveau du peuple s'est élevé durant cette période. Pour former des citoyens, l'instituteur mettait en œuvre l'instruction civique et une morale laïque, avec en plus l'amour de la **France**. Il était aidé en cela par le chantre de la fraternité, Victor HUGO, dont je puis encore, à 94 ans, réciter des poèmes appris sur les bancs de l'école quand j'avais 10 ans. L'influence de Victor HUGO a été immense sur des générations. Il est bien connu que le jour de ses obsèques nationales, toutes les prostituées de France se donnèrent le mot pour organiser une journée cuisses ouvertes, pour les remercier d'avoir attiré l'attention sur la dureté de leur condition et d'avoir fait preuve de commisération à leur égard. En plus de cette atmosphère générale, l'instituteur développait les notions de base nécessaires à un paysan : lecture, écriture, calcul, physique en relation avec les connaissances utiles pour les gens de la campagne.

Parmi les désastres du suicide collectif de l'**Europe** qu'a été la guerre de 1918, on peut bien dire que le plus grand a été l'anéantissement des Hussards noirs, tombés en tant qu'officiers à la tête des 1 500 000 citoyens qu'ils avaient réussi à élever au-dessus d'eux-mêmes. La **France** ne s'en est jamais relevée. Certes elle a réussi à relever les ruines matérielles : villes et villages (pas tous), elle a su mettre à profit les avancées technologiques au bout desquelles on trouve la société de consommation, mais elle n'a jamais retrouvé l'école formatrice du citoyen.

Qu'est-elle devenue? La courroie de transmission du savoir. L'école des Hussards développait surtout la conscience, l'école actuelle s'est cantonnée dans la transmission de la science. Or il avait raison celui qui disait que *science sans conscience n'est que ruine de l'âme*; il n'y a qu'à voir toutes les grosses têtes sorties des Grandes Ecoles que l'on retrouve sur les bancs non plus de l'école, mais des tribunaux.

Sans parler des dérives éducatives. A un moment donné, un farfelu a réussi à imposer dans les écoles primaires le remplacement des mathématiques traditionnelles qui réussissaient si bien jusque-là par les mathématiques dites modernes. Bonjour les dégâts! C'était mettre la charrue avant les bœufs, à savoir ce qui était l'aboutissement d'une pensée mathématique raffinée, fruit des grosses têtes, exigeant une cervelle mûrie pour l'assimiler en remplacement d'une mathématique sensitive à la portée des petites cervelles en période d'éveil. Cette folie était tellement folle qu'elle s'est éteinte par étouffement. Elle a laissé la place pour d'autres dérives. Je n'en citerai qu'une : la barbouille. Sous le titre pompeux de techniques d'éveil, on met dans les mains des gamins du papier et une pochette de crayon de couleur, ou une boîte de couleurs en godets ou en tubes, et en avant. On organise des concours, des expositions, le tout quelquefois sponsorisé par des entreprises en mal de publicité. Et là on s'extasie sur la moindre élucubration enfantine. Observons que la sculpture ne jouit pas de la même faveur. Et pourtant quand on pense à MICHEL-ANGE...! La raison est toute simple : il faut du marbre ou à tout le moins de la pierre d'une certaine qualité, un outillage spécialisé, une activité manuelle intelligente. Quand on pense au David de MICHEL-ANGE, qu'il a sorti d'un bloc de marbre qui avait été massacré par un prédécesseur, pour en faire ce qu'il en a fait, on ne peut qu'admirer sa main, appendice de sa tête.

De plus, l'activité manuelle est l'objet d'un profond mépris dans la société actuelle, ce qui entraîne le mépris du travailleur manuel. Les artisans ne trouvent plus de jeunes - des *gapets* - pour les aider. J'utilise, chaque année, pour la maintenance de la maison familiale qui nous vient par voie d'héritage

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

d'un CLERGUE qui vivait sous NAPOLÉON III, des artisans de tous les corps de métiers : maçons, peintres, menuisiers, plombiers, serruriers, électriciens. Ils en sont réduits à travailler seuls. Le maçon a eu successivement 2 *gapets* qui lui ont claqué dans les mains; le peintre a eu un *gapet* qui lorsqu'il s'est senti suffisamment formé l'a quitté pour s'installer à son compte. Ils ne trouvent personne pour les remplacer. Il en va de même pour le menuisier; le plombier, devant les difficultés que rencontre son artisanat, a préféré abandonner pour mettre ses talents - qui sont grands - au service d'un entrepreneur de **Béziers** en tant qu'ouvrier. Au village il se contente de dépanner des amis; le serrurier se désole parce que l'excellent ouvrier qui le seconde est touché par la retraite et qu'il ne trouve personne pour le remplacer; l'électricien travaille seul. Si cette situation se perpétue, si l'on ne trouve pas un remède, ils pensent que la disparition de l'artisanat est au bout. A tout le moins la question est posée.

On refuse de reconnaître toute dignité au travailleur manuel pour ne l'accorder qu'au travailleur intellectuel. Les conséquences sont tragiques. Tout le monde veut faire de ses enfants des intellectuels. il en découle même l'équation suivante :

- tous les enfants doivent faire des études,
- études au bout desquelles on doit leur donner un diplôme,
- pour honorer ce diplôme on doit leur donner un emploi
- cet emploi doit leur assurer une vie large et aisée.

La masse de la population voit là un droit. Cela découle naturellement d'un comportement général qui consiste à voir partout des droits. En ce qui concerne les devoirs on est beaucoup plus évasif, on se contente d'être allusif... de temps en temps on donne un coup d'ostensoir par ci par là... sans insister lourdement comme il se doit entre gens bien élevés. Cet état d'esprit n'est pas particulier à la **France**, rappelez-vous KENNEDY proclamant à la télé : "*Ne vous demandez pas ce que l'**Amérique** peut faire pour vous. Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour l'**Amérique***".

Cette conception des choses se heurte à une réalité pénible, voire douloureuse : tous les enfants n'ont pas une cervelle propre à fait des études. Eh oui! pour faire des études il faut une bonne cervelle! C'est dur à avaler mais c'est ainsi!

Une conséquence de cette boulimie de culture, c'est sa participation à la désertification des campagnes. Le jeune qui affiche son intention de cultiver la terre fait figure de monstre antédiluvien. Il n'y a pas beaucoup de clients.

Un autre effet pervers de l'équation ci-dessus c'est qu'elle aboutit à faire des aigris, des révoltés, car si les deux premières propositions sont faciles à respecter, les deux suivantes restent dans le domaine des chimères.

Revenons à mon grand-père. Ce qui précède et le concernant a permis de tracer les traits relatifs à son intelligence, à son bon sens, à son dynamisme, au sens du devoir, à sa droiture, je voudrais y rajouter maintenant ceux magnifiant son esprit de tolérance. Il était athée. Il se séparait en cela de Victor HUGO. Lui ne croyait pas en Dieu et ne haïssait personne. Certes il manifestait ses opinions et agissait pour les faire prévaloir, mais il respectait les autres. Par exemple, le 1er mai 1904, il fait rédiger et envoyer une adresse au ministère COMBES disant :

(Le Conseil Municipal de **Neffiès**) *adresse au Ministère d'action républicaine COMBES et spécialement à Monsieur COMBES son président, l'assurance de sa vive sympathie. Il l'engage à persévérer dans son œuvre anticléricale et démocratique.*

On ne saurait être plus clair. L'adresse se poursuit par la manifestation d'une idée généreuse, prophétique, qui trouvera effectivement sa réalisation plus tard :

De plus, le Conseil émet le vœu que les guerres barbares et ruineuses soient remplacées par un tribunal d'arbitrage composé de sages de toutes les nations.

Je trouve touchant que ces cultivateurs s'arrachant à leurs pieds de vigne placent leur esprit au-dessus du terre à terre.

Cette largeur de vues, nous la retrouvons dans d'autres actions. Par exemple le 30 mai 1908, il fait adopter par le C.M. la délibération suivante :

*Considérant que le **Midi** souffre depuis de longues années d'une crise économique intense qui résulte de la monoculture imposée par l'extrême sécheresse du climat, demande instamment au Gouvernement de mettre sans plus tarder à l'étude*

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

des canaux d'irrigation que nos populations attendent depuis un demi-siècle et qui ont été promis encore tout récemment aux délégués du ***Gard*** *et de l'****Hérault*** *par M. le Président du Conseil au nom du Gouvernement tout entier.*

Le 11 janvier 1910, il remet ça :

Monsieur le Maire expose :

Le ***Midi*** *a demandé instamment, depuis de longues années, la création des Canaux d'irrigation dérivés du Rhône pour remédier à la crise viticole.*

Dans la pensée de tous les partisans de ce projet, l'irrigation devrait s'étendre à toute la région méridionale, profiter au plus grand nombre des intéressés et avoir surtout pour objet les cultures diverses, autres que celles de la vigne, en permettant aux cultivateurs de remplacer en partie leurs vignes par d'autres cultures et échapper ainsi, aux inconvénients de la monoculture.

Or, récemment, les journaux ont fait connaître un avant-projet d'exécution des Canaux du Rhône, approuvé par les Pouvoirs Publics, qui serait limité à une partie restreinte de la région méridionale.

En outre, aucune garantie n'a été donnée que l'arrosage provenant des Canaux projetés, serait réservé aux cultures autres que la vigne et ne serait pas employée à augmenter l'intensité de la production viticole dans certaines contrées.

Ainsi poursuivie, l'exécution des Canaux du Rhône ne saurait donner satisfaction à toutes les régions intéressées.

Après cet exposé, le Conseil :

Reconnaît l'utilité des Canaux dérivés du Rhône et d'autres fleuves, s'il y a lieu, pour remédier à la crise viticole et favoriser la polyculture dans la région méridionale toute entière;

que l'arrosage avec les eaux des Canaux projeté sera limité et consacré, par voie législative, aux cultures diverses autres que celle de la vigne;

demande à connaître le plan d'ensemble des Canaux dérivés du Rhône, avant de donner une adhésion définitive.

On vient de voir des actions de mon grand-père faisant preuve de sa largeur de vues ainsi que celles tendant à promouvoir ses idées politiques. Nous allons voir en quoi il était tolérant.

En date du 9 janvier 1902, le Conseil Municipal est appelé à examiner une demande de secours d'une organisation religieuse, qui tenait une école de filles : *les Sœurs de Marie.* Le Conseil prend acte de ce que ces Sœurs ne reçoivent aucune rétribution, ni de l'Etat ni de la Mairie. *Dit qu'il est juste de laisser à chacun la liberté de faire élever ses enfants dans le milieu qui lui est le plus agréable.* Par 6 voix contre 5 et un bulletin blanc, *est d'avis que l'autorisation demandée soit agréée par l'Administration.* J'aime à penser que le bulletin blanc était celui de mon grand-père, qu'il a proposé les termes de l'attendu et qu'en agissant ainsi il a permis ce vote favorable à un organisme qu'il ne portait pas dans son cœur. Précisons que son anticléricalisme lui venait de ce qu'il était radical; être radical sous l'Empire ça frisait la Arlette LAGUILLER d'aujourd'hui! Les radicaux se caractérisaient par un anticléricalisme forcené. Pour eux il n'y avait que deux possibilités : ou l'Eglise ou la République. Leur choix était fait. Certains poussaient le bouchon jusqu'à écrire leurs dernières volontés qui étaient d'être enterrés civilement, à les confier à des amis, afin que ces derniers, le moment venu, puissent s'opposer aux volontés de l'épouse du disparu qui étaient de le faire passer par l'Eglise. L'exemple de cette partition que j'ai citée plus haut en parlant de mon grand-père et de l'oratoire de ma grand-mère est caractéristique de la généralité de la situation. Le talentueux humoriste Jean AMADOU se fait l'écho d'une opinion qui veut que cela retardât le vote des femmes. En effet cela incita les sénateurs à s'opposer au projet de les faire voter en disant : "Si on les fait voter elles vont nous ramener les curés!".

Ils eurent leur fer de lance : le petit père COMBES qui réalisa la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pour souligner sa fougue en l'occurrence, les chansonniers parlaient des "quat'à COMBES". Le parti radical tint le devant de la scène durant une longue période : près de cent ans. Il fut illustré par d'éminents représentants tels que HERRIOT et surtout CLÉMENCEAU. Ce dernier était un terrible débatteur et passait pour le tombeur des ministères. J'en parle parce que cela me donne l'occasion de vous faire rire, ce qu'on ne fait jamais trop. Or donc, CLÉMENCEAU devisait avec ses amis. La conversation en vint à rouler sur un général de talent. Tellement talentueux qu'il devint maréchal de **France**. Il fut souligné son peu de penchant pour les femmes, ce qui entraîne l'*a contrario.* CLÉMENCEAU résuma le

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

propos en disant : "Il a des couilles au cul... bien que ce ne soient pas toujours les siennes."

Il manifestait aussi son républicanisme par le souvenir. En 1901, il s'employa à faire élever un monument à la mémoire de Bernard GRANIER, mineur, qui avait été tué par les colonnes mobiles de maintien de l'ordre lors du coup d'état de NAPOLÉON BONAPARTE en 1851. Il faut, pour souligner son geste, dire qu'il n'y eut, dans le département de l'**Hérault**, que trois monuments de cette nature : à **Neffiès**, à **Roujan** et à **Béziers**. Le 15 novembre 1901, il fait adresser par le C.M. *"une demande de secours au département pour l'érection d'un monument aux victimes de 1852"* A noter qu'il a choisi la date de 1852 et non celle du coup d'état de 1851, parce que les intéressés avaient eu à souffrir de leur punition en 1852. Ce monument fut érigé en 1902. Nous possédons la photographie de la cérémonie d'inauguration, prise par Emilien SAURY, fils aîné de mon grand-père, qui était féru de photographie. Ce monument a fait l'objet d'une remise en état, grâce aux efforts de mon amie Madame PIACÈRE (voir G.R.E.C.), qui, de plus lui a redonné vie en le faisant inclure dans le circuit des cérémonies qui, chaque année, honore la mémoire des victimes des guerres.

S'il était tolérant, par contre il était ferme sur les droits de sa République. Je vais vous exposer le conflit qui l'opposa aux curés de l'époque. Pendant des siècles, le village avait utilisé pour enterrer ses morts un cimetière jouxtant l'Eglise. Cette disposition est très répandue en **France**. La justification de ce fait se perd dans la nuit des temps. Certains ont avancé l'idée que c'est parce que les barbares qui agressaient un pays avaient une peur superstitieuse de s'aventurer dans ce domaine des morts, ce qui les éloignait ainsi de l'Eglise qui échappait alors au saccage. *Se non e vero e bene trovata.* Je ne sais pas si cela tracassait beaucoup ATTILA. Vint le moment où il devint impossible d'accueillir de nouveaux corps. On créa un cimetière, susceptible de mieux accueillir ceux qui devaient y reposer, à l'orée du village, sur une partie haute, offerte à tous les déchaînements du vent, ce pourquoi on le désigne par "buffoben". pour dire que l'on ira bientôt rejoindre ses ancêtres, on ne dit pas : "J'irai bientôt au cimetière" mais : "J'irai bientôt à buffoben". Ce transfert eut pour effet de libérer son ancien emplacement. Laissons la parole à Emilien SAURIS. Il envoie une lettre au sous-préfet de Béziers le 8 février 1904.

*Monsieur le Maire de **Neffiès**,*
*à Monsieur le Sous-Préfet de **Béziers***

Depuis l'époque où se firent les dernières inhumations, vers 1843, l'ancien cimetière, attenant à l'Eglise, et placé au centre de la Commune, était

14 décembre 1902 - Inauguration du monument à B. GRANIER

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

14 décembre 1902 - retour de l'Inauguration

l'objet du respect et de la vénération dus à un tel lieu. Monsieur le Curé, seul, y avait accès, personne ne songeait à en profaner le sol.

Il y a une quinzaine d'années, le Desservant de l'époque, M. Crès, s'avisa de complanter en vigne toute la surface de ce cimetière, à l'exception d'une parcelle attenante et faisant face au presbytère, qu'il convertit en jardin d'agrément.

En présence de ce sans-gêne, des protestations énergiques se firent entendre au sein de la population. Le Conseil Municipal fut saisi de la question, mais le Maire d'alors, M. Garenq, qui avait laissé agir M. le Curé à sa guise, eut assez d'influence à la Mairie pour obtenir le maintien de cet état des choses.

Cette même question, renouvelée sous l'administration Garenq, et appelée encore sous l'administration Cambiès, a été posée à nouveau avec plus d'énergie que jamais. Une solution immédiate et conforme aux vœux exprimés s'imposait. La délibération prise satisfait la plus grande partie de la population, les prochaines élections en feront foi.

Le presbytère est et demeure ce qu'il a toujours été. On enlève à M. le Curé la faculté de continuer à faire d'un lieu vénéré une propriété de rapport, mais on lui laisse encore la partie qu'il s'est attribuée lui-même pour la transformer en jardin d'agrément, avec bassins et cascade, plantes, arbustes et arbres d'essences diverses.

M. Maury, curé, à qui je fis part de la décision du Conseil Municipal, me répondit qu'il était autorisé par M. l'Evêque à se reposer et que très probablement dans cet intervalle il serait remplacé à ***Neffiès****. A mon avis il faudrait chercher ailleurs les motifs de cette retraite, la question du cimetière n'a été qu'un prétexte.*

Depuis, et en raison de la bonne exposition, ce lieu reçoit des visites de plus en plus nombreuses. L'accès en a été rendu facile au public par la démolition de quelques pierres qui en défendaient très imparfaitement l'entrée du côté de l'Eglise, et d'un autre côté par un passage dont la porte, vermoulue et tenant à peine debout, a cédé à la première pression.

En attendant que notre délibération reçoive la sanction qui lui revient de droit, j'estime qu'il serait mal venu de priver la population de l'accès d'une place qui lui est utile et si agréable.

Je ne crois pas qu'il ait été contrevenu aux prescriptions de l'ordonnance du 3 mars 1825, attendu qu'aucune des réparations prévues n'a été faite et qu'il n'a rien été changé à l'état des lieux.

Le Maire
E. Sauris

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Cette lettre faisait suite à une délibération en date du 2 janvier 1904 :

Le conseil considérant que l'ancien cimetière, placé au centre de la commune, convient parfaitement pour une place publique,

que cette transformation est demandée depuis longtemps par la majorité des habitants,

décide que cette désaffection soit faite dans les temps les plus brefs.

Vote la somme de 200 francs, prise sur les dépenses imprévues de 1904, pour l'ouverture de passages destinés à en faciliter l'accès.

L'un de ces passages, placé eu Levant, ayant de tout temps existé, traverse un petit local occupé actuellement par M. le Curé. A dater de ce jour ce local est rendu à la voie publique.

Suite à sa lettre du 8 février, le Sous-Préfet de ***Béziers*** *avait adressé un courrier au Maire de* ***Neffiès****, qui motiva une nouvelle lettre de la part de ce dernier.*

Neffiès *le 25 mai 1904*

Monsieur Le Maire de ***Neffiès***
à Monsieur le Sous-Préfet de ***Béziers***

J'ai l'honneur de vous retourner ci-joint les pièces que vous m'avez adressées en communication et de vous donner les renseignements suivants :

Contrairement à l'assertion du Conseil de fabrique (Le Conseil de fabrique était une organisation cléricale défendant les intérêts de l'Eglise à **Neffiès**. Pourquoi ce nom ? D'où vient-il ? Mystère.) *la municipalité de* ***Neffiès*** *n'a pas décidé de renverser le mur de clôture et de s'emparer brutalement du jardin prétendu concordataire. Le Conseil fait simplement le nécessaire pour incorporer à la place publique un sol appartenant à la commune et dont le Curé jouit par simple tolérance de la part de la municipalité.*

Ce terrain n'est nullement concordataire puisque la commune l'a loué pendant deux ans à M. le Curé moyennant 200 francs qui ont été versés dans la caisse du Bureau de Bienfaisance. Une nouvelle demande de location, en date du 18 novembre 1903, a été présentée par M. de VICHET, *président du Conseil de fabrique.*

Même en partie ce sol n'a jamais été concordataire. La totalité est garnie de tombes, jusqu'aux murs même du presbytère; ce qui indique suffisamment que ce local n'a pas toujours eu possession d'un jardin à cet endroit.

Lors de la désaffection de ce cimetière, dont les dernières inhumations remontent à 60 ans environ, l'ancien conseil municipal avait été d'avis de laisser à M. le curé la jouissance d'une partie - la plus belle - de cette place, à charge pour ce dernier de se clôturer s'il le jugeait à propos, mais sans pour cela engager les administrations futures, ni contrarier en rien leur initiative. De ce fait la population est privée de la plus belle partie de la place et la gêne qui s'ensuit est trop évidente pour qu'elle puisse être contestée.

De plus, le tracé d'une nouvelle voie conduisant au cimetière actuel passe tout naturellement à travers ce terrain, revendiqué à tort par le Conseil de fabrique.

Le presbytère est parfaitement ajouré. Il est aussi suffisant. Il a accès, avec plusieurs ouvertures, d'un côté sur la rue dite du presbytère, de l'autre sur la nouvelle place.

Au point de vue de la sécurité et de la décence, on ne voit pas comment l'une et l'autre pourraient être diminuées par l'exécution du projet actuel.

Je suis donc d'avis que nos prétentions sont très légitimes et je suis disposé à en poursuivre la revendication par toutes les voies de droit.

Le Maire de ***Neffiès***
E. SAURIS

Parmi les curés avec lesquels mon grand-père eut maille à partir, il en est un, l'abbé VALEZ, que j'ai bien connu puisque c'est lui qui m'éveilla aux beautés de la morale chrétienne et qu'il me fit faire ma Première Communion. C'était une personnalité discutable. Je me contenterai pour les lecteurs du GREC de citer la délibération de C.M. suivante :

*"Le Conseil, vu les lois du 9 /12/1905 et du 2 /01/ 1907, vu la circulaire ministérielle du 3/2/1907 ayant trait à l'attribution de jouissance des églises, vu la lettre du Préfet de l'****Hérault*** *du 16 /02/1907 pour le même objet, considérant :*

que M. VALEZ, *curé de* ***Neffiès****, a depuis sa venue, par son langage en chaire et par ses actes contribué de tout son pouvoir à susciter le trouble*

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

parmi la population jusqu'alors paisible de notre commune,

qu'il ne s'est nullement gêné de médire de l'administration en général et du C.M. en particulier,

qu'il y a lieu de lui refuser tout contrat qui lui assurerait une faveur dont il sait se montrer si peu digne,

décide de surseoir à l'attribution du contrat d'attribution et jouissance jusqu'à ce que le dit VALEZ *soit remplacé par un autre prêtre convenable et estimé de la population catholique de* ***Neffiès.***

Eh bé!... le costume il est bien taillé!

Soulignons que le texte ci-dessus, de 1907, ne porta pas ses fruits puisque l'abbé VALEZ me fit faire la Première Communion alors que je suis né en 1909.

Autre qualité de mon grand-père, il était fraternel, il était social. La vie n'était pas facile à l'époque de son mandat. Une crise viticole (une de plus!) sévissait et se révélait catastrophique pour les nombreux ouvriers agricoles utilisés par les petits propriétaires pour entretenir leur vignoble.

Le 26 juillet 1900, il demande de prévoir 1000 francs pour les ouvriers viticoles, vu la sécheresse.

Il fait adopter par le conseil municipal, dans sa séance du 4 octobre 1901, la résolution ci-après :

"considérant qu'il est du devoir de la municipalité d'atténuer dans la mesure de ses moyens les privations des déshérités de la fortune,

attendu que ceux-ci ne demandent qu'à employer leurs bras pour subvenir aux besoins de leur famille,

(opte sur) une dépense de 650 francs à titre de secours pour les ouvriers agricoles,

décide de faire procéder au ramassage et concassage de 1000 m3 de gravier destiné à l'empierrement des chemins ruraux qui se trouvent en mauvais état." Dans la même séance il demande la dépense de 650 francs pour secourir les ouvriers viticoles. Il y demande également de favoriser les ouvriers de la commune sans ouvrage et que cette dépense soit faite en régie.

Le 12 novembre 1904, le C.M. après des considérants analogues à ceux ci-dessus :

«Décide l'ouverture d'une carrière où les ouvriers extrairont la pierre pour servir à l'empierrement des chemins..." Il va de soi que ces mesures ne visaient qu'à secourir les plus touchés par la crise.

Il veille à la décence des salaires des petits :

- le 27 février 1900 il demande une augmentation de salaire pour la porteuse de dépêches,

- Pour 1901, il demande que le salaire de l'instituteur-adjoint soit porté de 1000 à 1200 francs,

- le 30 juin 1903, il demande une indemnité de 200 francs pour Melle BRINGUIER qui s'occupe des enfants des deux sexes en bas âge (Garderie),

- le 20 octobre 1901, et pour la première fois, il fait admettre le paiement d'une prime d'assurance contre les accidents au bénéfice de l'allumeur public.

- En 1895 déjà, à titre de membre de la commission compétente en la matière, il signe la liste des gens pouvant bénéficier de l'assistance médicale gratuite.

Il s'attache aussi à l'amélioration des conditions de travail des humbles :

- il demande la suppression de la distribution de courrier le dimanche après-midi; le bureau de poste restant ouvert,

- le 10 novembre 1903, il demande que la distribution du courrier actuellement à pied soit faite en voiture,

- nous avons vu plus haut qu'il avait déchargé les instituteurs du soin de balayer leur classe en désignant une préposée à cette tâche.

Je me suis efforcé de brosser les traits soulignant le républicanisme et la forte personnalité de cet homme. Je ne me suis pas attardé à peindre l'œuvre, qui est celle d'ailleurs de tous les édiles dont les Maires, à savoir la mise en chantier des moyens résolvant les problèmes de la vie courante d'une commune. Il a eu de ce côté-là pas mal de pain sur la planche : introduction de l'électricité, du téléphone, de la poste, du réseau d'eau potable, avec les problèmes matériels entraînés par la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il fut particulièrement attentif à tout ce qui touchait les écoles, tant en ce qui concerne le personnel enseignant que ce qui est relatif aux locaux. Il rentrait dans les plus petits détails. Par exemple, le 28 mars 1904, il fait adopter une résolution faisant mettre "*le balayage des écoles laïques à la charge de la commune. indemnité prévue : 120 francs*". Pour l'époque c'était du progressisme.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Il apporta dans sa gestion une puissance de travail exceptionnelle. Il rédigeait à la main les comptes rendus des séances du Conseil Municipal. Il en allait de même pour tout le courrier. C'est ce qui lui valait de la part de ceux avec qui il travaillait un appui total ainsi que le montrent les résultats des élections successives du maire :

élections du 6 mai 1900
12 bulletins
1 bulletin blanc
11 bulletins pour E. SAURIS

élections du 8 mai 1904
12 bulletins
1 bulletin blanc
11 bulletins pour E. SAURIS

élections du 3 mai 1908
12 bulletins
1 bulletin nul
11 bulletins pour E. SAURIS

Les bulletins blancs étaient naturellement le sien.

Il couronna sa vie par un geste de pudeur et de modestie : sa tombe est une simple chape de ciment, à même le sol. Elle est entourée d'orgueilleux édifices, recouverts d'innombrables porcelaines célébrant les mérites des défunts. Il se contenta de fixer au mur, contre lequel sa concession à perpétuité est adossée, une petite plaque de marbre portant la suscription "Famille SAURIS-BOUSQUET". Les injures du temps l'avaient fait tomber, je viens de la faire sceller à nouveau. De plus, comme ces mêmes injures avaient eu pour effet de rendre les lettres difficilement lisibles, j'ai demandé au marbrier de les rehausser par de la feuille d'or. Je ne suis pas sûr qu'il aurait apprécié ce geste destiné à rappeler son souvenir, lui qui était persuadé de la vanité du monde et du néant dans lequel plonge tout être non médiatisé par la renommée.

Le bon souvenir qu'il laissa dans sa petite patrie valut à son fils aîné, Emilien SAURIS, au retour de la guerre de 14/18 où il fut blessé, d'être élu Maire à son tour, le 7 décembre 1919 par 11 voix sur 12 avec le blanc habituel. Un remariage lui fit épouser une personne de **Samatan**, dans le **Gers**, ce qui eut pour résultat de l'éloigner de **Neffiès**. C'était lui qui présidait à l'inauguration du Monument aux Morts de la guerre de 14/18. J'avais été désigné pour faire l'appel des morts; à mes côtés était mon ami Robert BARRÈS (il vit toujours au moment où j'écris ces lignes. Il est retiré dans une maison de retraite à **St Gervais sur Mare**, dans l'**Hérault**) chargé, lui, de répondre à chaque nom que j'appelais, "*Mort pour la France*".

Apologue

J'ai déjà dit que le présent travail avait pour but de mettre sous les yeux du lecteur un exemple de républicain pur. J'ajouterai que nous en avons bien besoin. En effet, j'ai la conviction que la solidité de l'édifice a besoin d'une bonne base, celle des communes. Cela résulte, pour un ingénieur, de ce que lui a appris la connaissance du calcul intégral, à savoir qu'une macromesure est l'aboutissement de la sommation d'infiniment petits.

Dit d'une façon plus terre à terre, supposez que l'on veuille faire un beau meuble. On sait comment s'y prendre depuis le XVIIIème siècle, époque où des artistes aux talents exceptionnels, tels BOULLE et RIESENER, ont su faire atteindre des sommets à la perfection et à la beauté du mobilier. Leur art s'est perpétué de générations en générations. Des écoles prestigieuses assurent la conservation et la transmission des règles de cet art.

On sait que faire, où le faire, quand le faire, comment le faire, qui doit le faire.

Mais que vaut tout cela si pour le mettre en œuvre on ne dispose que de bois vert comme matière première à travailler ?!!!

Toute cette intelligence, tout ce savoir-faire, tout cet univers de connaissances, tant de gens capables impliqués dans le processus... tout cela rendu impuissant par ce seul facteur : *du bois vert.*

On aura compris la parabole : les gens intelligents ne manquent pas pour pondre de belles constitutions, de belles lois, mettre en place de belles constitutions, de belles lois, mettre en place de belles institutions... y a-t-il suffisamment de bois sec pour en assurer une mise en œuvre correcte de valable? On voit bien la nécessité de la conjonction d'hommes dignes au sommet de la pyramide et d'hommes comme mon grand-père à sa base. Puisse la lecture du présent exposé, donner au lecteur le goût de l'imiter.

André CLERGUE

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Médaille commémorative du Banquet des Maires le 22 septembre 1900 dans le jardin des Tuileries offerte aux 20 000 participants.

Bibliographie

Archives personnelles
Archives municipales

Les photographies ont été prises en leur temps par Emilien SAURIS Fils.

Les lecteurs du GREC trouveront dans les fascicules 111-112-113 du 2ème semestre 2002, des compléments d'information sur mon grand-père Sauris, dans l'article consacré à l'érection du Monument aux Morts de 1851.

*CLERGUE André est originaire de **Neffiès**. Il est né le 27 avril 1909. Ses études furent couronnées par le Diplôme d'Ingénieur des Arts et Métiers. Après une carrière industrielle, interrompue par la guerre, il se consacra à l'Enseignement. Il partage sa vie de Professeur Honoraire entre **Saint Cloud** et **Neffiès**.*

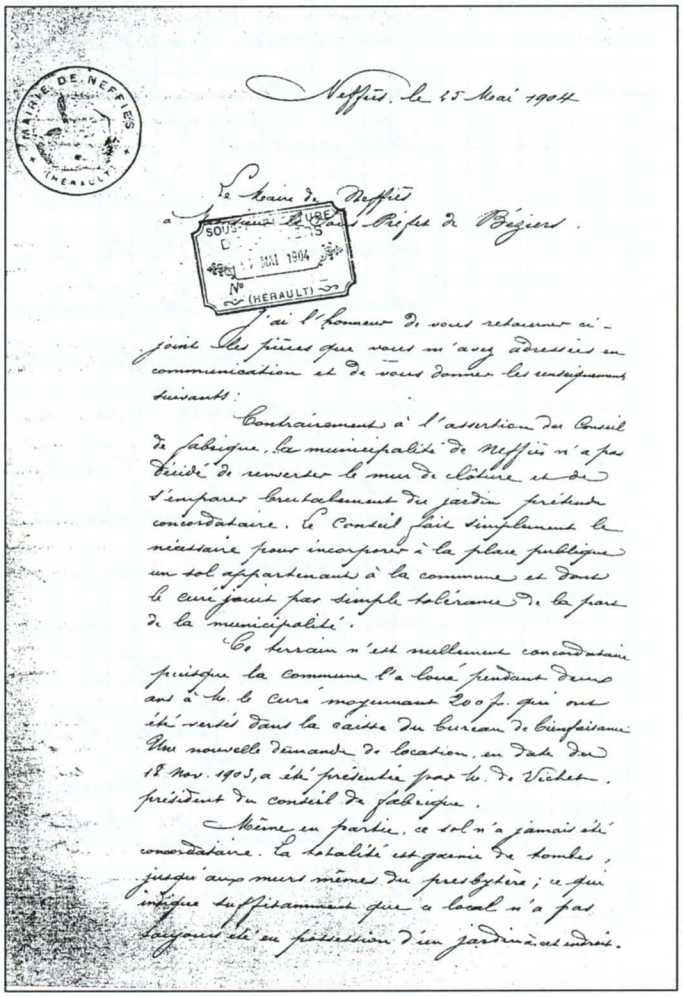

MAIRIE DE NEFFIES (HERAULT)

Neffiès, le 15 Mai 1904

Le Maire de Neffiès
à Monsieur le Préfet de Béziers.

SOUS-PRÉFECTURE DE BÉZIERS
MAI 1904
N° (HERAULT)

J'ai l'honneur de vous retourner ci-joint les pièces que vous m'avez adressées en communication et de vous donner les renseignements suivants :

Contrairement à l'assertion du Conseil de fabrique, la municipalité de Neffiès n'a pas décidé de renverser le mur de clôture et de s'emparer brutalement du jardin prétendu concordataire. Le Conseil fait simplement le nécessaire pour incorporer à la place publique un sol appartenant à la commune et dont le curé jouit par simple tolérance de la part de la municipalité.

Ce terrain n'est nullement concordataire puisque la commune l'a loué pendant deux ans à M. le Curé moyennant 200 f. qui ont été versés dans la caisse du bureau de bienfaisance. Une nouvelle demande de location, en date du 18 Nov. 1903, a été présentée par M. de Vichet, président du conseil de fabrique.

Même en partie, ce sol n'a jamais été concordataire. La totalité est garnie de tombes, jusqu'aux murs mêmes du presbytère ; ce qui indique suffisamment que ce local n'a pas toujours été en possession d'un jardinet adjacent.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Mendoza, 13 9bre 1883.

Bien chers Parents.

Vous allez être étonnés de ce que le journal que je vous envoie est fini d'une manière bien singulière mais nous sommes partis si précipitamment de Martin-Garcia, (ces messieurs n'avaient pas pris la peine de nous avertir) et le reste du voyage s'est fait si vite que je n'ai pu continuer d'écrire.

Aujourd'hui il est préférable que je vous donne des renseignements plus frais, plus sérieux et qui vous intéresseront certainement beaucoup plus.

Nous sommes à Mendoza, M. Wade et Walker est venu nous rejoindre hier. Il estime qu'aujourd'hui nous devons faire pour notre compte et non pour celui des autres.

La propriété rapporte beaucoup, la vigne y réussit à merveille. On n'a qu'à acheter du terrain arrosable qui vaut 200 francs la sétérée, on plante la vigne et on n'a plus qu'à la surveiller, personne ne la travaille, au contraire, on coupe l'herbe qui y pousse abondamment et qui sert à l'élevage des bestiaux.

Nous sommes en pourparlers avec plusieurs indiens qui veulent nous vendre. Nous en avons surtout un en vue d'une contenance de 30 à 35 sétérées qui ferait bien notre affaire, il s'agit de tomber d'accord, ce qui va avoir lieu avec l'un ou l'autre de ces propriétaires.

Il va sans dire que moi seul je serai chargé de cette propriété. Walker restera momentanément son poste de directeur, et Langier qui vient d'arriver ce matin

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)